



Vous invite au

Trophée de Blois

Les 21 et 22 janvier 2017

LIEU DE LA COMPÉTITION :

La compétition se déroule au Complexe Sportif Eric Tabarly (Croix-Chevalier) dans une salle de 7 terrains situé rue Samuel de Champlain (coordonnées GPS : 47.596399,1.301628)

TABLEAUX :

La compétition est ouverte aux tableaux de Simple Homme et Dame, Double Homme et Dame, Double Mixte.

Le joueur est automatiquement inscrit dans la série de son classement CPPH à la date du **07 janvier 2017** (ou dans la série du classement du meilleur joueur de la paire), dans les séries suivantes :

R4 / R5

R6 / D7

D8 / D9

P

Les joueurs de catégorie cadet, junior, senior ou vétéran sont autorisés à s'inscrire. Les participants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

Rappel pour les participants mineurs à la compétition > Article 2.14 du Règlement Général des Compétitions :

"Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs".

Si le nombre de joueurs inscrits est trop important dans un tableau, le comité d'organisation en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de scinder en deux le tableau concerné ou de limiter le nombre d'inscrits à celui-ci .

Le tournoi de **simple** se déroulera **le samedi** dans sa totalité, **les doubles & mixtes** se dérouleront **le dimanche**.

1 SEUL TABLEAU DE DOUBLE EST AUTORISÉ (impossibilité de faire double et double mixte).

Dans la mesure du possible, les simples, les doubles et les mixtes seront organisés en poule pour la phase préliminaire puis en élimination directe pour la phase finale (respect des 8 matchs maximum / joueur / jour)

HORAIRES :

Samedi : 9h00 à 21h30

Dimanche : 8h30 à 18h30

INSCRIPTIONS :

1 Tableau : 12 euros

2 Tableaux : 18 euros.

Le tournoi est limité à 200 joueurs. Les inscriptions pourront être limitées à 32 joueurs par tableau.

La date limite d'inscription est fixé au **07 janvier 2017** (date de réception) et le tirage au sort aura lieu le **14 janvier 2017**.

Auprès de Frédéric BODIER
4, Grand Rue 41350 VINEUIL
Tél. 06 63 04 53 47 Mail : f.bodier@yahoo.fr

➔ **IMPORTANT** : Les joueurs doivent être licenciés à la date de son inscription (licence saisie et validée par la ligue, après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.

Les engagements ne seront pris en compte qu'à réception de la feuille d'inscription correctement remplie et accompagnée du règlement correspondant à l'ordre du **BLOIS BADMINTON CLUB**, uniquement par **chèque**.

FORFAITS :

Tout forfait annoncé après la date du tirage au sort pour raison valable devra être dûment justifié par écrit au maximum 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition auprès de la **Ligue du Centre-Val de Loire de Badminton** (adresse jointe dans le règlement particulier) .

Une copie devra être adressée à l'organisateur et la somme correspondante pourra être remboursée sur demande.

Les éventuels forfaits non justifiés sont passibles de sanction prévue par la FFBaD dans le Guide du Badminton > Chapitre 3 : Principes Sportifs > 3.4 Procédure de gestion des forfaits et des sanctions.

CONVOCAION :

Les joueurs devront pointer à la table de pointage à l'accueil de la salle au plus tard à l'heure de convocation.

PLANNING-HORAIRE PRÉVISIONNEL DES MATCHS :

Il sera affiché dans la salle au moins 1 heure avant le début des matchs.

Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'horaire annoncé. A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant son appel pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre, quelque soit le stade de la compétition.

RECOMPENSES :

La dotation totale du tournoi est de **1 500 euros** sous forme de **lots** et de **bons d'achats** qui seront répartis entre les vainqueurs et les finalistes.

ARBITRAGE :

Le Juge-Arbitre du tournoi est **Benoît BILLAUD** (ligue du Centre-Val de Loire de Badminton). Ses décisions sont sans appel. La compétition se déroulera en auto arbitrage.

VOLANTS OFFICIELS :

Les volants seront fournis à parité par les joueurs. Le volant officiel sera le **RSL TOURNEY n° 3** (volant plume) pour les séries *Régional* et *Départemental* et le **Yonex Mavis 500** (volant plastique) pour la série *P/NC*

Ces volants devront être utilisés en cas de désaccord entre les joueurs, ils seront en vente sur place sur le stand LARDE SPORTS.

STAND :

LARDE SPORTS, notre partenaire, tiendra un stand avec du matériel de badminton et fera le cordage de vos raquettes.

RESTAURATION :

Boissons, salades, croque-monsieur, sandwiches, pâtisseries ... disponibles vous permettront de vous restaurer durant toute la durée de la compétition.

**LARDE
SPORTS**
Badminton - Tennis - Squash

www.lardesports.com





Le Tournoi est en cours d'autorisation...

Règlement Particulier Complet du Trophée de Blois les 21 & 22 janvier 2017

Séries proposées : R4/R5 ; R6/D7 ; D8/D9 ; P

Les Tableaux :

Les tableaux proposés sont le Simple Homme, le Simple Dame, le Double Homme, le Double Dame et le Double Mixte dans les séries R4/R5 ; R6/D7 ; D8/D9 ; P/NC

Le joueur est automatiquement inscrit dans la série de son classement CPPH à la date du **07 janvier 2017** (ou dans la série du classement du meilleur joueur de la paire).

Les joueurs de catégorie cadet, junior, senior ou vétéran sont autorisés à s'inscrire. Les mineurs doivent être accompagné d'un adulte.

Rappel pour les participants mineurs à la compétition > Article 2.14 du Règlement Général des Compétitions :

"Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs".

Déroulement :

Le tournoi de simple se déroulera le samedi dans sa totalité, les doubles & mixtes se dérouleront le dimanche.

Les joueurs sont autorisés à s'inscrire dans 2 tableaux maximum. **1 SEUL TABLEAU DE DOUBLE EST AUTORISÉ** (impossibilité de faire double et double mixte).

Dans la mesure du possible, les simples, les doubles et les mixtes seront organisés en poule pour la phase préliminaire puis en élimination directe pour la phase finale (respect des 8 matchs maximum / joueur / jour)

Les organisateurs du tournoi se réservent le droit de supprimer certaines séries si le nombre de participants s'avérait insuffisant. Si le nombre de joueurs inscrits est trop important dans un tableau, les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre se réservent le droit de scinder en deux le tableau concerné ou de limiter le nombre d'inscrits à celui-ci.

Si un joueur désire quitter la salle, il doit en avertir le Juge-Arbitre, les horaires des matchs ne sont donnés qu'à titre d'information.

Licences :

Tout joueur s'inscrivant à la compétition doit être licencié à **la date de son inscription** ou à défaut à la date du tirage au sort (licence saisie et validée par la ligue après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi et leurs droits d'engagement seront conservés.

Droits d'inscription :

12 euros pour un tableau, 18 euros pour deux tableaux.

Le nombre de joueurs est limité à 200, la sélection est faite dans l'ordre d'arrivée des courriers, le cachet de poste faisant foi. Le nombre de joueurs par tableau peut être limité à 32.

En double, l'inscription de la paire ne sera effective qu'à réception de l'inscription du dernier joueur de la paire. Les joueurs peuvent s'inscrire avec « X » en double et en mixte, sans assurance de se voir attribuer un partenaire.

La date limite d'inscription est fixé au **07 janvier 2017** (date de réception) et le tirage au sort aura lieu le **14 janvier 2017**.

Aucune inscription ne sera prise après cette date.

En cas de forfait involontaire, annoncé avant la compétition, et dûment justifié, la somme correspondante peut être remboursée sur demande écrite. Les engagements ne sont pris en compte qu'à réception de la feuille d'inscription correctement remplie et accompagnée du règlement correspondant.

Juge-Arbitre et Arbitrage :

Le Juge-Arbitre de la compétition est Benoît BILLAUD (Ligue du Centre-Val de Loire de Badminton). Le tournoi se déroule en auto arbitrage. Le Juge-Arbitre peut désigner un arbitre pour un match à la demande fondée d'un joueur.

Horaires prévus :

Chaque joueur doit se présenter au moins une heure avant son premier match à l'accueil ou à la table de marque.

La compétition se déroule le Samedi de 9h00 à 21h30 et le Dimanche de 8h30 à 18h30. Le rendez-vous initial est fixé le samedi à 8h00, les premiers matchs débuteront à 9h00.

Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif, le comité d'organisation se réservant le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du Juge-Arbitre.

Salle de Compétition :

La compétition a lieu au Complexe Sportif Eric Tabarly (ex Croix Chevalier) dans une salle de 7 terrains.

Volants :

Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, le volant officiel est le **RSL TOURNEY n° 3** (volant plume) pour les séries *Régional* et *Départemental* et le **Yonex Mavis 500** (volant plastique) pour la série *Promotion*.

Ces volants devront être utilisés en cas de désaccord entre les joueurs, ils seront en vente sur place sur le stand LARDE SPORTS. Les volants homologués FFBaD sont également autorisés.

Points de Règlement :

Le Tournoi est autorisé par la **FFBaD**. Il se déroule suivant le Règlement Général des Compétitions (Chapitre 3 > Les Principes Sportifs > 3.1 RGC) et les Règles Officielles de Badminton éditées par la FFBaD.

- Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait par le Juge-Arbitre, quel que soit le stade de la compétition.
- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match.
- Les joueurs ont 3 minutes pour débiter leur match à partir de l'appel de celui-ci, test des volants inclus.
- Le temps de repos minimum entre deux matches consécutifs est de 20 minutes minimum sauf demande express des joueurs en accord avec le Juge-Arbitre.
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBaD est exigée sur les terrains.
- Les règles de LET seront précisées par le Juge-Arbitre lors du briefing de début de compétition.
- Tout litige est examiné par le Juge-Arbitre, ses décisions sont sans appel.

Récompenses :

La dotation totale du tournoi est de l'ordre de 1 500 euros. En cas de regroupement ou de suppression de séries, les récompenses des séries non jouées ne seront pas redistribuées. Les récompenses sont remises après chaque finale.

Photos :

Les joueurs autorisent le club à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication.

<p>Toute participation au tournoi implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement et du règlement intérieur du gymnase.</p>
